

BUT

Le cheminement honor est destiné aux étudiants qui prévoient continuer aux cycles supérieurs. Il comprend des cours de niveau 4000 qui constituent le Bloc V de chacune des orientations (Blocs 92V, 93V ou 94V) : un cours méthodologique de 3 crédits, BIO4000 Communication scientifique, commun aux étudiants de toutes les orientations, et un Stage de recherche de 9 crédits qui comporte un minimum de 60 jours de travail à plein temps. Les étudiants s'inscrivent à BIO4050 et BIO4060, de 3 crédits chacun à l'automne, et à BIO4060 de 6 crédits à l'hiver.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION DES ÉTUDIANTS

- a) avoir réussi au moins 50 crédits de cours, incluant les 37 crédits du bloc obligatoire 01A (sauf BIO 3002, cours de 3e année);
- b) avoir une moyenne cumulative minimale de 3,5 ;
- c) trouver un laboratoire d'accueil et un superviseur qui accepte d'encadrer le stage de recherche et de l'évaluer ;
- d) faire approuver le stage par le professeur responsable avant le **1^{er} juillet** précédant le début du stage :

Thérèse Cabana, Faculté des arts et des sciences
B-2474, Pav. Des Sciences-Outremont, Campus MIL
therese.cabana@umontreal.ca

Pour faire approuver le projet de stage, l'étudiant doit soumettre au professeur responsable :

- a) une copie de son relevé de notes (minimum de 50 crédits universitaires);
- b) le formulaire d'enregistrement **Stage de recherche** dûment rempli, signé par lui-même et par le superviseur de la recherche. Ce formulaire indique le laboratoire d'accueil, le nom et le statut du superviseur, le titre du projet de recherche, 3 à 5 mots-clés et l'horaire de travail de l'étudiant;
- c) un résumé du projet de recherche d'au maximum 2000 caractères.

LE COURS DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE (BIO4000)

Ce cours porte sur l'analyse et la rédaction de textes scientifiques et sur la préparation à des présentations orales et par affiche. Il prépare les stagiaires à la majorité des formes de communication utilisées en sciences, notamment à la rédaction du rapport et la présentation orale exigés à la fin du stage.

LE STAGE DE RECHERCHE (BIO4050/BIO4060)

Les étudiants s'inscrivent au stage de recherche aux trimestres d'automne et d'hiver. Le stage valant 9 crédits au total, 3 crédits sont accordés à l'automne et 6 crédits à l'hiver. « REM » (remise) apparaît au bulletin d'automne jusqu'à ce que la note soit disponible à la fin du trimestre d'hiver. Le superviseur du stage de recherche est encouragé à fournir à l'étudiant une évaluation formative tout au long du travail, avant d'arriver à l'évaluation formelle de fin de stage.

Laboratoire d'accueil et supervision

Les laboratoires de tous les professeurs du Département de sciences biologiques de même que les laboratoires affiliés à l'UdeM (hospitaliers, centres de recherche) sont autorisés d'office. Tout autre laboratoire œuvrant dans les domaines de la biologie (universitaire, industriel, gouvernemental...) doit être approuvé par le professeur responsable (Thérèse Cabana). Ces laboratoires doivent procurer un environnement résolument axé sur la recherche. Les étudiants devront accepter les règlements de chaque laboratoire en ce qui concerne les horaires, les aspects de sécurité, etc.

Même si l'étudiant stagiaire peut travailler dans le quotidien avec des étudiants diplômés et des techniciens, le superviseur qui se porte garant du stage de l'étudiant doit détenir un diplôme universitaire de Ph.D. ou de M.D. et c'est lui qui doit fournir l'évaluation du stagiaire. Un formulaire d'évaluation est fourni à cet effet.

Évaluation

L'évaluation comporte trois parties de valeur égale :

- a) le travail même de laboratoire, évalué par le superviseur
 - b) le rapport, évalué par le superviseur et par le professeur responsable (Thérèse Cabana)
 - c) la présentation orale, évaluée par les professeurs responsables des cours BIO4000, BIO4050/BIO4060, ainsi que les étudiants inscrits au cheminement honor. Un formulaire est fourni à cet effet.
- Le rapport détaillé et complet de la recherche effectuée doit être remis **le dernier vendredi d'avril** (la date exacte est communiquée aux stagiaires au milieu du trimestre d'hiver). Une partie importante du rapport consiste en la rédaction, préférablement en anglais, d'un article scientifique. Il est entendu que cet article peut ne pas être prêt pour soumission à un périodique, mais il constitue un exercice formateur. L'article comprend les sections habituelles : titre, résumé, introduction, matériel et méthodes, résultats illustrés de la façon appropriée à la discipline, discussion et références. Les étudiants devraient travailler tout au long du trimestre d'hiver à la rédaction du rapport afin de le remettre à temps. Le rapport comprend en plus une critique d'une page du stage et du cheminement honor dans l'ensemble.
 - La séance de présentations orales a lieu quelques jours après la remise des rapports dans la première semaine de mai. Chaque stagiaire présente son travail à l'aide d'un support audiovisuel adéquat. La présentation elle-même dure 20 minutes et est suivie d'une période de questions de 10 minutes. La présence aux présentations des autres étudiants stagiaires est obligatoire car ils évaluent leurs collègues.